Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

MULTI ASSET CLIENT SOLUTIONS

Columbus Return Equities

Catégorie d'actions : Columbus Return Equities Distribution EUR (ISIN : FR0010173211)
Cet OPCVM est géré par AXA IM Paris, filiale du Groupe AXA IM

Objectif et politique d'investissement

Objectif de gestion

L'objectif de l'OPCVM est la recherche de performance à long terme, mesurée en Euro, en s'exposant sur les marchés actions internationales (y compris l'euro) et dans d'autres classes d'actifs pour les besoins de sa liquidité.

Politique d'investissement

L'OPCVM met en place une stratégie active visant à capturer les opportunités sur les marchés d'actions internationales (dont la zone euro), soit en direct selon une approche systématique et/ou fondamentale, soit par l'utilisation d'instruments financiers à terme et/ou d'OPC.

Lorsqu'il s'agit d'investissement en direct, une des stratégies de l'OPCVM pourra être de s'exposer sur les actions internationales grâce à l'application de modèles quantitatifs de sélection d'actions développés pour l'expertise Rosenberg. L'OPCVM sélectionne des titres identifiés comme étant sous évalués qui sont négociés principalement sur des marchés réglementés internationaux (et notamment américains). Une autre stratégie d'investissement sur les marchés actions consiste à s'exposer de façon dynamique sur les marchés d'actions sur la base d'une approche bottom-up et top-down.

L'OPCVM peut également mettre en oeuvre une stratégie dynamique visant à se couvrir et/ou s'exposer, à travers l'utilisation de dérivés, à la hausse ou à la baisse des marchés actions.

L'OPCVM peut investir en direct et/ou via des dérivés et/ou des OPC la totalité de son actif sur les marchés d'actions internationales, de toutes capitalisations avec ou sans droit de vote, notamment en actions des sociétés américaines s'agissant de l'expertise Rosenberg, et/ou notamment en actions émises dans un ou plusieurs pays de la zone européenne s'agissant de l'approche fondamentale. L'OPCVM peut investir dans la limite de 20% de son actif dans des actions des sociétés de pays émergents (hors OCDE).

Pour les besoins de liquidité, l'OPCVM peut investir en direct et/ou via des OPC jusqu'à 100% de son actif net dans des titres de créance émis ou garanties par les Etats membres et/ou émis par des entreprises publiques ou privées, de pays membres de l'OCDE appartenant ou non à la zone euro et en instruments du marché monétaire. Pour l'ensemble de ces instruments, le rating sera principalement situé entre AAA et BBB- selon l'échelle Standard & Poor's (ou équivalent chez Moody's) étant entendu que la sélection de ces actifs ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur le critère de leur notation et repose sur une analyse interne du risque de crédit ou de marché. La décision d'acquérir ou de céder un actif se base également sur d'autres critères d'analyse du gérant.

L'investissement de l'OPCM en OPC pourra représenter jusqu'à 100% de l'actif net.

Dans la limite de 200% de l'actif net de l'OPCVM, la stratégie d'investissement peut être réalisée par des investissements en direct ou via des dérivés. L'OPCVM peut également utiliser des dérivés pour couvrir notamment le risque de change.

La couverture du risque de change n'étant pas systématiquement mise en oeuvre, l'OPCVM peut être soumis jusqu'à 100% de son actif net au risque de change.

Indicateur de référence

L'OPCVM n'a pas d'indicateur de référence car le processus de gestion est basé sur un investissement en actions et dans d'autres classes d'actifs, sans lien avec une recherche de performance par rapport à un indice de marché.

Devise de l'OPCVM

Devise de référence de l'OPCVM : Euro.

Durée de placement recommandée

Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 8 ans.

Modalités de souscription/rachat

Les ordres de souscription et rachat doivent parvenir auprès du dépositaire chaque jour ouvré avant 12h00 (heure de Paris) et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative (soit à cours inconnu). L'attention des porteurs de parts est attirée sur l'existence potentielle de délais de traitement supplémentaires du fait de l'existence d'intermédiaires tels que le conseiller financier ou le distributeur.
La valeur liquidative de cet OPCVM est calculée sur une base quotidienne.
Minimum de souscription initiale : 1 000 000 Euros

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible ← → **Risque plus élevé**

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Pourquoi l'OPCVM est-il dans cette catégorie ?

L'OPCVM n'est pas garanti en capital. Il est investi sur des marchés et/ou utilise des techniques ou instruments, soumis à des variations à la hausse comme à la baisse pouvant engendrer des gains ou des pertes.
L'indicateur de risque de l'OPCVM est représentatif de son exposition aux marchés actions internationales.

Risques importants non pris en compte par l'indicateur de risque

Risque de contrepartie : risque d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie de l'OPCVM, pouvant conduire à un défaut de paiement ou de livraison.

Risque lié à la méthode et au modèle de gestion : l'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la stratégie du portefeuille repose sur l'utilisation d'un modèle quantitatif ou systématique. L'efficience de ce modèle n'est pas garantie et il est possible que l'utilisation de ce modèle n'aboutisse pas à la réalisation de l'objectif de gestion.

Impact de certaines techniques de gestion telles que la gestion de dérivés : certaines techniques de gestion comportent des risques spécifiques tels que risques de liquidité, de crédit, de contrepartie, risques liés aux sous-jacents, risques juridiques, de valorisation et opérationnels.
Le recours à ces techniques peut également entraîner/impliquer un levier ayant pour conséquence une amplification des mouvements de marché sur l'OPCVM et pouvant engendrer des risques de pertes importantes.

MULTI ASSET CLIENT SOLUTIONS

Columbus Return Equities

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	10.00%
Frais de sortie	10.00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital (pour les souscriptions: avant que celui-ci ne soit investi / pour les rachats: avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué).	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0.56%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

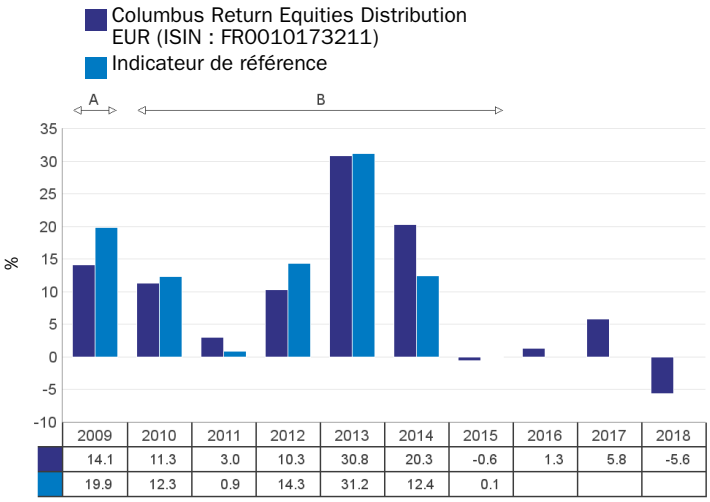
Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Les frais courants sont fondés sur les dépenses de la période des 12 derniers mois se terminant en décembre 2018. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de performance
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM. Certaines stratégies d'investissement entraînant une rotation du portefeuille régulière génèrent des coûts supplémentaires de transaction

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la section « frais » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.axa-im.com.

Performances passées



	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	14.1	11.3	3.0	10.3	30.8	20.3	-0.6	1.3	5.8	-5.6
	19.9	12.3	0.9	14.3	31.2	12.4	0.1			

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances présentées sont nettes de frais. Les frais d'entrée et de sortie ne sont pas inclus dans les performances.

L'OPCVM a été créé le 09/05/2005.

Les performances passées sont calculées en Euro et sont exprimées en pourcentage de la valeur liquidative de l'OPCVM à chaque fin d'année.

A: Durant cette période, l'OPCVM était géré sur la base d'un indicateur de référence différent.

B: Durant cette période, l'OPCVM était géré sur la base de l'indicateur de référence actuel.

Informations pratiques

Les parts ne peuvent être souscrites, vendues ou offertes, directement ou indirectement, à des investisseurs de détail au sens de la Directive 2014/65/UE du Parlement européen et du Conseil du 15 mai 2014 concernant les marchés d'instruments financiers.

Dépositaire :

BNP-Paribas Securities Services, Grands Moulins de Pantin 9, rue du Débarcadère - 93500 Pantin

Informations supplémentaires :

Plus d'informations concernant cet OPCVM, tels que le dernier prospectus, ainsi que le rapport annuel ou semi-annuel sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion ou bien sur le site www.axa-im.com.

Des détails sur la politique de rémunération actuelle de la société de gestion sont disponibles à l'adresse https://www.axa-im.com/en/remuneration. Ils incluent la description du mode d'attribution de la rémunération et des avantages aux employés ainsi que le comité de rémunération. La société de gestion peut en fournir une copie papier sur demande.

Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative :

La dernière valeur liquidative de l'OPCVM est disponible sur simple demande auprès d'AXA Investment Managers Paris ou sur son site www.axa-im.com.

Fiscalité :

L'OPCVM est soumis au régime fiscal de la France. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller habituel.

Déclaration de responsabilité :

La responsabilité d'AXA Investment Managers Paris ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM. L'OPCVM n'est pas ouvert aux Investisseurs US visés dans le prospectus.